

# MAIRIE DE VATILIEU

## REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 28 MARS 2013 A 20 H 30

**Présents :** Mlle DUPRAZ-FOREY, Mr ROUX-BERNARD, Mlle PRELLE,  
Mrs FAYS, BERTHOLLET, Milles DOBREMEZ, BURRIAND-CHAMPIN , Mrs CARLIN,  
ZUCCHELLI.

**Absents :** Mr NIEVOLLET, Mlle MONNET (excusés)  
Mr NIEVOLLET a donné procuration à Mlle PRELLE  
Mr ZUCCHELLI Sébastien a été élu secrétaire.

La réunion débute ainsi

### CONSOLIDATION EMPRUNT CA Centre-est

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la ligne de trésorerie d'un montant de 120.000 € contractée auprès du crédit agricole centre- est qui a été utilisée en totalité.

Elle propose au Conseil municipal de consolider en emprunt la somme de 56 000 € comme il avait été prévu dans le contrat, la somme restante sur la ligne de crédit de 64 000 € étant remboursée par la Commune au Crédit agricole centre-est.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, accepte à l'unanimité cette proposition et autorise le Maire à signer l'offre du crédit agricole centre-est pour un montant de 56.000 € sur une durée de 15 ans autaux fixe de 4,38%.

### REFORME SCOLAIRE

Il est rappelé au CM les différentes réunions au sujet de la mise en place de la réforme scolaire déjà évoquée lors de la dernière réunion du CM.

Le syndicat scolaire intercommunal auquel appartient Vatilieu, lors de la réunion de ses membres a adopté à la majorité la mise en place de cette réforme à la prochaine rentrée scolaire 2013.

La commune de Vatilieu tient à réaffirmer la position qu'elle a adopté lors de la réunion publique du cm le 30 janvier 2013, c'est à dire le souhait du report de la réforme à la rentrée scolaire 2014 afin de se donner le temps de la réflexion sur sa mise en place.

Les personnes ayant des réclamations à faire à ce sujet doivent se rapprocher de leurs élus et du syndicat scolaire.

### RALLYE ST-MARCELLIN 2013

Les dirigeants du rallye de St-Marcellin sollicitent la commune afin de prendre l'arrêté pour le passage de la 25 ème édition du rallye.

Ils souhaitent effectuer une spéciale le vendredi 5 juillet en nocturne en plus du samedi 6 juillet initialement prévu. .

La commune maintient son avis favorable à la demande des dirigeants du rallye pour le samedi 6 juillet 2013, mais émet un avis défavorable à la spéciale du vendredi 5 juillet 2013.

## **SMICTOM**

Compte-rendu dernière réunion :

Le budget du Smictom a été voté

Mise en place de la facturation aux gros producteurs

Modification des horaires d'ouverture de la déchetterie de SAINT-MARCELLIN

Proposition de courrier à faire aux personnes ne figurant pas sur la liste d'abonnés pour le service des ordures ménagères.

Le CM souhaite que soit adressé un courrier aux abonnés afin de mettre à jour les foyers (nombre de personnes) redevables des ordures ménagères.

## **EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le compte administratif de l'année 2012 a été validé et le budget primitif 2013 a été voté.

## **3C2V – ACCESSIBILITE BATIMENTS PUBLICS**

Dans le cadre de la communauté de communes, un audit est actuellement en cours concernant l'accessibilité pour les personnes handicapés aux bâtiments publics avec étude chiffrée et estimation des travaux pour chaque commune.

Etant donné le nombre importants de bâtiments devant être mis aux normes d'accessibilité et le coût que cela va engendrer, un bâtiment communal par commune sera concerné.

## **PROJET D'ACQUISITION FONCIERE – TERRAIN LES TAPPAUX**

La commune de Vatilieu souhaite acquérir un terrain appartenant à Mr Uzel sur le secteur des Tappaux situé en zone agricole dans le PLU faisant partie d'un cône de vue afin d'en faire un espace public (aire de jeux, etc).

Plusieurs entrevues et visites sur le terrain se sont déroulées en présence de l'intéressé.

L'estimation des domaines s'élève à 1 euro le mètre carré.

Une entrevue entre la Municipalité et l'intéressé a eu lieu le 2 mars dernier en Mairie

Après discussion, celui-ci accepte de céder gratuitement son terrain à la commune, les frais de géomètre et notaire étant pris en charge par la commune

## **VOIRIE**

En l'absence prolongée de l'employé communal, il sera fait appel à des prestataires pour l'entretien du Village ainsi que pour les tailles de branches, enlèvement des pierres sur la voirie communale, etc.

SEANCE CLOSE A 23 H.